

Etre maitresse de maison et superviser son équipe

Contexte

Cette formation s'inscrit dans la continuité de la formation du Titre professionnel de maitresse de maison. En effet, lors des évaluations les professionnels ont témoigné du besoin d'approfondir une des compétences abordée lors du titre professionnel sur la mission de management, car ces professionnels lorsqu'ils occupent la fonction ont notamment à superviser une équipe d'agents d'entretien et/ou de service et ne sont pas armés pour appréhender toute cette mission. Cette dernière requiert des compétences spécifiques de leadership à développer et mettre en œuvre, objet de cette formation.

Objectifs

- Identifier les missions de la fonction de supervision d'équipe et développer les postures adéquates
- Appréhender les changements de positionnement dans la relation avec les membres de l'équipe et adapter sa posture
- Connaître les principes de la dynamique d'équipe et gérer les situations difficiles
- Acquérir des méthodes pour avoir confiance en soi et s'affirmer
- Savoir définir des objectifs, coordonner les activités et effectuer le reporting- Utiliser les bonnes méthodes de transmission des consignes et des savoirs-faire
- Mener une animation de réunion efficace

Renseignements complémentaires

Contact : Véronique DURET v.duret@anhf.fr 04 91 17 71 38

Programme

- les missions autour des 4 piliers de la supervision : qualité, organisation, leadership, vie institutionnelle
- définition de ses missions et auto évaluation de ses compétences
- la confiance en soi et l'assertivité
- communication des objectifs en fonction de la priorisation des besoins des résidents
- les postures du leadership
- communication et motivation d'équipe
- analyse des difficultés et problèmes rencontrés
- traitement de situations relationnelles et techniques difficiles
- l'entretien individuel de transmission et de régulation

- les techniques de recadrage
- le circuit de l'information et l'interface avec l'encadrement

Public**maitre et maitresse de maison en poste ayant obtenu la certification au TP de la CPNE****Exercice****2019****Code de formation****AX5VD04****Nature****AFR****Organisé par****CARREL****Durée****21 heures****Typologie****Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences****Date et lieu****GROUPE 1****Le 17 mai 2019**

Marseille

Délégation Régionale

Du 20 juin au 21 juin 2019